

Direction générale

Affaire suivie par :

Lucie JUSTIN

lucie.justin@supmaritime.fr

Tél : 09 70 00 03 09

Le 14 mai 2020

DECISION N° 073/DG/2019-2020
portant sur la nomination du président du CE

Vu la dernière phrase de l'article 11, relative à l'élection du président du Conseil des études (CE), du décret n° 2010-1129 du 28 septembre 2010 portant création de l'Ecole nationale supérieure maritime.

Considérant :

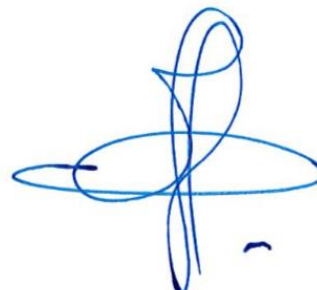
- que suite à l'appel à candidature fait, par courriel en date du 25 octobre 2019, à l'ensemble des administrateurs du CE par Monsieur Yann Vachias, en qualité de président du CE ;
- qu'il n'a été reçu aucune candidature.

L'établissement constate la formalité impossible à remplir les prescriptions du décret visé supra. Afin de pouvoir faire fonctionner l'instance dans les meilleures conditions, il est décidé que :

Jusqu'à nouvel ordre et dans la limite de la durée des mandats qui restent à courir pour les personnels élus, Mme Nathalie TANCRET est nommée présidente du CE.

Fait au Havre, Le 14/05/2020.

La Directrice Générale de l'ENSM
Mme Caroline GREGOIRE



Destinataires : CODIR élargi, membres CE, Chantal RELAND